

Enquête nationale sur la gestion domestique des déchets organiques

Stéphane Olivier et Agnès Demolles, bureau d'études INDDIGO

04 79 70 99 36, s.olivier@trivalor.fr

Véronique Royné et Mylène Rebert, bureau d'études LH2

01 55 33 20 44, veronique.royne@lh2.fr

Contact ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : Denis Mazaud, denis.mazaud@ademe.fr

Objectif

Après avoir été longtemps considérée comme insignifiante, la filière compostage domestique est reconnue et fait l'objet du Plan National de Soutien au Compostage Domestique lancé en novembre 2006 et piloté par l'ADEME. Figure emblématique de la prévention des déchets organiques, le compostage domestique s'inscrit dans une réalité plus large et ancienne : **la gestion domestique**. Celle-ci recoupe des pratiques aussi diverses que le compostage, le dépôt au fond du jardin, le brûlage à l'air libre ou en cheminée/poêle, le paillage au jardin, l'alimentation des animaux domestiques ou la cession à des voisins. Ces pratiques permettent d'éviter la collecte/traitement des déchets. Parmi elles, le brûlage des papiers cartons en cheminée/poêle et le brûlage à l'air libre ne sont pas recommandables.

Aucune étude n'avait encore évalué la fréquence de ces pratiques au niveau national. C'est pourquoi, dans le contexte actuel où l'on assigne au compostage domestique de véritables objectifs de réduction des déchets, l'ADEME a souhaité évaluer l'ampleur, la nature et l'évolution dans le temps des pratiques de gestion domestique sur l'ensemble du territoire français à partir d'un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif des ménages (métropole et outre mer).

Démarche

L'enquête a été réalisée par l'institut LH2 auprès d'un échantillon représentatif des français de 18 ans et plus en termes de sexe, âge, classe socio-professionnelle du chef de famille, catégorie d'agglomération et région. 1137 interviews (dont 100 sur les DOM) ont été réalisées par téléphone (plateforme CATI LH2) du 25 mars au 7 avril 2008. Le questionnaire durait 15 minutes environ. Un redressement a été effectué afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon sur le type d'habitat (individuel : 56 % vs collectif : 44 % d'après l'INSEE). Le redressement a également restitué la proportion initiale des DOM dans la population française.

Avertissement : Cette enquête fait état de fréquences de pratiques déclarées par les Français. Bien qu'elles apportent un éclairage pour évaluer les flux, ces fréquences ne sont pas équivalentes à une répartition des flux de déchets.

Principaux enseignements

La gestion domestique des déchets organiques est une réalité pour 62 % des français (déchets de cuisine) et 2/3 des détenteurs de jardin (déchets verts). Elle recouvre des filières aussi diverses que l'alimentation animale, le non ramassage volontaire des tontes, l'épandage des cendres de bois ou le compostage. Cette diversité nécessite une approche différente selon les catégories de déchets.

Pour les déchets de cuisine, tous types d'habitat confondus, on observe que :

- 25 % des foyers gèrent principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande).
- Le compostage est la filière prioritaire pour les déchets à composante végétale (18 % des foyers le pratiquent prioritairement) alors que l'alimentation animale domine pour les déchets carnés (19 % des foyers).

Bien entendu, le type d'habitat influence fortement ces pratiques :

- 35 à 43 % des foyers résidant en maison gèrent principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande) alors qu'ils ne sont que 9 à 10 % en habitat collectif.
- Ce chiffre supérieur à la moyenne tous types d'habitat confondus s'explique essentiellement par un recours plus important au compostage (31 à 32 % des foyers résidant en habitat individuel) et à l'alimentation animale (31 % des foyers en maison donnent les déchets carnés aux animaux).
- En habitat individuel, seuls 50 % des foyers jettent à la poubelle leurs épluchures ou fruits et légumes (58 % les déchets carnés).

Changement de comportement

Si les modalités de gestion des déchets de cuisine restent anciennes (84 % des foyers procèdent depuis toujours de cette façon) des changements apparaissent : 11 % de foyers disent avoir modifié leur façon de gérer leurs déchets de cuisine dans les 5 dernières années et 8 % constatent une baisse des déchets jetés à la poubelle.

Cette baisse se traduit par une poubelle moins remplie (61 % des nouveaux « gestionnaires » le constatent) ou par une poubelle sortie moins souvent (41 % le constatent).

A partir de ces éléments, il est possible d'évaluer l'**impact sur les flux de déchets** (base 62 millions de français) :

- Les données bibliographiques montrent que les quantités de déchets de cuisine peuvent être prudemment évaluées à 40 kg/hab/an en moyenne. Sur cette base, et pour 25 % des français, le flux annuel géré à domicile s'établirait à 0,62 million de tonnes soit 3 % du flux d'ordures ménagères collecté en 2005.

- Sur ces mêmes bases, le flux de déchets correspondant aux 8 % de français qui ont modifié leurs pratiques dans les 5 dernières années (avec une baisse des quantités jetées aux ordures ménagères) est évalué à 0,2 million de tonnes soit 1 % du flux d'ordures ménagères collecté en 2005.

Pour les déchets de jardin :

Les chiffres correspondent uniquement aux détenteurs d'un jardin d'agrément (à savoir 54 % des foyers) ou d'un jardin potager (22 % des foyers – en partie les mêmes).

Les déchets du potager sont majoritairement gérés à domicile (81 % des foyers qui disposent d'un potager) et souvent par compostage (67 %). Seuls 3 % de ces foyers les jettent aux ordures ménagères.

Concernant les déchets verts (les chiffres ne concernent que les foyers possesseurs de jardin) des pratiques assez différentes apparaissent pour les branches et petites tailles d'une part et les autres déchets de jardin d'autre part.

Pour les tontes, les feuilles, les mauvaises herbes ou les plantes annuelles renouvelées, les pratiques sont assez proches :

- un recours à la déchèterie pour environ un quart des foyers et une gestion domestique autour de 50 % pour les tontes et 40 % pour les autres déchets ;
- tous ces déchets sont compostés par environ 30 % des foyers ;
- les 10% de gestion domestique supplémentaire pour les tontes sont liés à la pratique du « paillage » ou du « laisser sur place » (18 % des foyers gèrent ainsi leur tontes) ;
- le brûlage à l'air libre ou le dépôt en décharge communale concernent encore 5 % des foyers pour les tontes et environ 10 % pour les autres déchets.

Pour les branches et petites tailles on observe :

- un recours plus fréquent à la déchèterie (un tiers des foyers) ;
- beaucoup plus de brûlage à l'air libre (environ 20 % des foyers) ;
- gestion à domicile selon des « bonnes pratiques » pour seulement 15 % (dont 9 % par compostage) pour les petites tailles et 18 % (dont 10 % en bois de chauffage) pour les branches.

Enfin, environ 15 % des possesseurs de jardin valorisent toutes ces catégories de déchets de jardin à travers les collectes sélectives de déchets verts (collectes plus développées en Île de France où 28 % des foyers déclarent en disposer qu'en province où 17 % en disposeraient).

Modifications de comportement

Comme pour les déchets de cuisine, les modalités de gestion des déchets de jardin restent anciennes et relèvent plutôt de l'habitude (86 % des possesseurs de jardin procèdent depuis toujours de cette façon) mais des changements commencent à se produire : 9% de foyers ont modifié dans les 5 dernières années leur façon de gérer leurs déchets de cuisine et plus des 2/3 en faveur d'une gestion à domicile plus importante en volume.

L'impact de la gestion domestique des déchets verts **sur les flux de déchets** est très délicat à établir. En effet, les ratios de productions de déchets de jardin sont très variables d'un cas à l'autre tout comme la taille des jardins. La méthode proposée repose sur les ratios observés sur les filières de collecte : en considérant que seuls 35 à 44 % des producteurs de déchets verts recourent aux déchèteries ou aux collectes sélectives de déchets verts, que les ratios observés en 2005 (source : enquête nationale « collecte » ADEME) sont de l'ordre de 56 kg/hab/an (déchèterie plus collectes sélectives), on peut penser que la gestion domestique des déchets verts représente un flux au moins équivalent à ce qui est aujourd'hui collecté sélectivement et traité sur des unités collectives c'est-à-dire 3,5 millions de tonnes.

Organisation et qualité du compostage

L'importance du compostage est évaluée par le fait de composter au moins un type de déchet parmi les déchets de cuisine, de maison ou de jardin : **34 % de foyers, soit près de 9 millions, déclarent pratiquer ainsi le compostage**. Cependant, cette pratique n'est commune à tous les types de déchets que pour la moitié d'entre eux, soit environ 15 % des foyers.

Deux grands **types de compostage** sont recensés (% exprimés par rapport aux foyers qui compostent) : le compostage en tas qui prédomine (64 %) et le compostage en composteur qui ne représente que 36 % des foyers qui compostent.

Le composteur est souvent acquis par de nouveaux « adeptes » puisque seuls 35 % des foyers qui ont acquis un composteur compostaient avant. Parmi ces personnes, la plupart (74 %) ont abandonné leur ancien dispositif de compostage lorsqu'ils ont acquis un composteur. La satisfaction envers leur nouvel outil semble en être la raison puisque 58 % d'entre eux y trouvent des aspects positifs et seuls 2 % des aspects négatifs.

Quels sont les déchets compostés (% exprimés par rapport aux foyers qui compostent) :

Les déchets carnés ou de poisson sont très rarement compostés (8 % des foyers),

Les déchets les plus compostés sont les déchets du potager, du jardin ou de cuisine.

Pour ces déchets, on observe des différences selon le matériel utilisé :

- Le compostage en tas concerne moins les déchets de cuisine (42 à 46 % des utilisateurs du tas) que le compostage en bac (57 à 70 % des utilisateurs du bac).
- Inversement, le compostage des tontes est plus fréquent chez les utilisateurs du tas (56 %) que chez les adeptes du bac (44 %).

On observe à peu près les mêmes chiffres (60 % vs 40 %) pour les mauvaises herbes et les feuilles qui, contrairement aux déchets de cuisine, sont des déchets volumineux mais pas « inconvenants » dans le paysage du jardin.

- Dans le même ordre d'idée, on observe plus de compostage de mouchoirs usagés chez les adeptes du bac (8 %) que chez les utilisateurs du tas (1 %).

Le suivi du compostage :

- 72 % des foyers compostent sans suivi particulier, ce qui est à mettre en parallèle avec le pourcentage élevé de compostage en tas, moins exigeant en suivi : seuls 20% des utilisateurs du tas effectuent un suivi contre 50 % des utilisateurs de composteurs.
- Mais on observe autant de foyers qui effectuent un suivi de leur compostage parmi les utilisateurs du tas (14 %) que parmi ceux qui utilisent un composteur (14 %).

L'hygiène dans la pré-collecte

Plusieurs questions visaient à cerner les pratiques de gestion des déchets de cuisine en amont du compostage. D'après les déclarations des utilisateurs celles-ci se révèlent plutôt satisfaisantes :

- Les déchets de cuisine destinés au compostage sont conservés le plus souvent dans un seau ouvert ou fermé et vidé dans les 3 jours pour les ¾ des utilisateurs.
- Un gros tiers des utilisateurs conserve ces seaux en cuisine et 63 % le lavent à chaque vidage.

L'utilisation du compost :

- Le compost est utilisé par 8 foyers sur 10 et parmi les raisons citées pour sa non utilisation, la mauvaise qualité ne représente que 7 % des non utilisateurs.
- Etant donné que la plupart des utilisateurs le sont depuis longtemps, on peut penser que la qualité du compost les satisfait réellement.

Intentions de modifications de comportement

Elles vont globalement vers de meilleures pratiques mais pas forcément vers plus de gestion domestique :

- Si 13 % des foyers se déclarent prêts à composter plus souvent leurs déchets de cuisine...
- ... 13 % des foyers se déclarent prêts à brûler moins souvent leurs déchets verts...
- Ainsi, autant de foyers se déclarent prêts à composter plus souvent leurs déchets verts qu'à les apporter plus souvent en déchèteries : tout se passe comme si la destination déchèterie venait remplacer le brûlage !

Enfin, une minorité de foyers envisage de prendre un animal pour entretenir le jardin (4 % de l'ensemble des foyers et 6 % en milieu rural) !

Typologie

Une typologie, construite à partir des comportements relatifs aux déchets de cuisine et de maison, est proposée pour les personnes ayant des comportements similaires ; elle met en évidence des points clef qui peuvent faire l'objet d'actions d'amélioration :

11 % des français sont qualifiés de véritables « **nature et animaux** » :

- Leur comportement tient davantage d'un certain mode de vie, proche de la nature.
- Plutôt à la campagne et en maison individuelle, ils ne jettent pratiquement pas de déchets de cuisine avec les ordures ménagères car ils nourrissent des animaux domestiques avec (animaux de basse-cour, herbivores).
- Ils pratiquent le compostage des déchets verts en tas mais les brûlent aussi beaucoup (40 %) et n'envisagent pas tellement de changer cette habitude.
- Cette population n'est pas plus âgée que la moyenne des français.

17 % des français sont qualifiés de « **jardiniers** » :

- Leur gestion domestique se place dans la logique de l'entretien du jardin.
- Egalement à la campagne et en maison individuelle, ils sont plus cultivateurs dans leur « potager » et pratiquent beaucoup le compostage mais depuis peu de temps pour 1/3 d'entre eux.
- Beaucoup envisagent de composter plus de déchets de cuisine.

17 % des français sont qualifiés d'« **éco-rétifs** » :

- Plutôt âgés, inactifs et souvent seuls, ils ne pratiquent ni le tri sélectif des emballages ni celui des déchets de cuisine.
- Ces personnes n'envisagent pas du tout de composter leurs déchets de cuisine.
- Ce sont des personnes qui n'ont pas beaucoup de déchets et qui vraisemblablement ne « prennent pas la peine de trier ».

Enfin 47% sont ce que l'on pourrait appeler des « **services publics** » :

- Une typologie en majorité constituée d'individus qui suivent les politiques locales de collecte des déchets et profitent des mesures mises en place par la collectivité.
- Ce premier pas vers la gestion des déchets (puisqu'elle implique un tri et non plus le rejet systématique vers la poubelle OMR (ordures ménagères résiduelles)) n'est cependant pas accompagné de gestion domestique.
- Résidant plutôt en habitat collectif et sans jardin, ils pratiquent plus la collecte sélective des emballages et journaux mais jettent à 80 % leurs déchets de cuisine aux ordures ménagères.
- Beaucoup n'envisagent pas du tout de composter leurs déchets de cuisine.
- Au sein de ceux ayant un jardin, on y trouve également plus de personnes utilisant les services de la déchèterie que la moyenne nationale.

En conclusion

Cette enquête montre que la gestion domestique est une véritable filière de gestion des déchets organiques des ménages. Si elle correspond essentiellement à des habitudes anciennes, il faut souligner que celles-ci ne se perdent pas et qu'elles font de nouveaux adeptes. Le niveau actuel de gestion domestique pour les catégories les plus volumineuses de déchets de cuisine se situe autour de 25 % en moyenne nationale et près de 40 % pour l'habitat individuel. Ce niveau est à comparer avec l'objectif de l'ordre de 50 % de l'habitat individuel que se donnent souvent les dernières générations de Plans Départementaux d'Élimination des Déchets ménagers : il faudra être plus ambitieux pour développer encore plus la gestion domestique !

Concernant les déchets verts, l'enquête montre que plus de la moitié des foyers qui les produisent recourent à de la gestion domestique (compostage des déchets de potager, des feuilles et tontes, ou paillage). Les déchèteries restent une filière prioritaire pour les ligneux mais seuls 1/3 des foyers disposant de jardins les utilisent pour ça (20 à 25% des foyers pour les autres déchets de jardin). Brûlage et décharges communales (quelques pourcentages) sont encore utilisés par 20 % des foyers producteurs de branchages ou tailles. Les tonnages en déchèterie risquent donc encore d'augmenter, notamment compte tenu de la volonté affirmée (par 13 % des foyers avec jardin) de moins brûler les branchages et de la difficulté de les gérer à domicile sans broyeur (ou sans appareil de chauffage au bois : 20 % des foyers équipés utilisent des branchages en bois de chauffage). Le développement de solutions domestiques pour le broyage des déchets verts représente ainsi un enjeu fort de prévention.

La gestion domestique concernerait plus de 4 millions de tonnes de biodéchets par an soit un tonnage équivalent aux biodéchets collectés et valorisés par compostage par le service public.